

Participe passé en -é ou infinitif en -er

→ Il ne faut pas confondre le **participe passé en -é** (ou -ée, -és, -ées) des verbes du 1^{er} groupe en -er avec l'**infinitif** de ces verbes, qui est invariable.

→ Un verbe à l'infinitif peut toujours être remplacé par un autre verbe à l'infinitif.

Il lui est arrivé d'embaucher des jeunes. → Il lui est arrivé de voir des jeunes.

→ Le participe passé s'emploie avec les auxiliaires avoir ou être, aux temps composés.

Quand le participe passé est employé avec le verbe être, il s'accorde avec le sujet.

Ta mère a employé des étudiants.

Il est arrivé. / **Elle** est arrivée. / **Ils** étaient arrivés.

→ Le participe passé peut aussi s'employer seul, comme un adjectif.

Il s'accorde alors comme un adjectif.

Mon père, arrivé tôt, est déjà reparti.

Ma mère, arrivée tôt, est déjà repartie.

→ On peut remplacer le participe passé en -é par le participe passé d'un verbe en -dre, -ir, -oir, etc.

Mon père est arrivé. → Mon père est pris.